

## Décret

du

### relatif au budget de l'Etat de Fribourg pour l'année 2018

---

#### *Le Grand Conseil du canton de Fribourg*

Vu l'article 83 de la Constitution du canton de Fribourg du 16 mai 2004 ;

Vu la loi du 25 novembre 1994 sur les finances de l'Etat ;

Vu la loi du 13 septembre 2007 modifiant certaines dispositions relatives à la gestion par prestations ;

Vu l'arrêté du Conseil d'Etat N° 835 du 8 septembre 2017 ;

Vu le message 2017-DFIN-8 du Conseil d'Etat du 3 octobre 2017 ;

Sur la proposition de cette autorité,

*Décrète :*

#### **Art. 1**

<sup>1</sup> Le budget de l'Etat de Fribourg pour l'exercice 2018 est adopté.

<sup>2</sup> Il présente les résultats prévisionnels suivants :

	Fr.	Fr.
Compte de résultats :		
– Revenus	3 508 031 770	
– Charges	<u>3 507 814 020</u>	
<b>Excédent de revenus</b>		<b><u>217 750</u></b>
Compte des investissements :		
– Recettes	48 141 620	
– Dépenses	<u>207 096 310</u>	
<b>Excédent de dépenses</b>		<b><u>158 954 690</u></b>
<b>Insuffisance de financement</b>		<b><u>67 263 020</u></b>

## Art. 2

Le total des subventions cantonales de fonctionnement nettes prévues au budget 2018 atteint 36,3 % du total du produit de la fiscalité cantonale.

## Art. 3

<sup>1</sup> Les budgets pour l'exercice 2018 des secteurs gérés par prestations sont adoptés.

<sup>2</sup> Ils présentent les résultats prévisionnels suivants, portant sur le solde des charges et des revenus de chaque groupe de prestations :

	<b>Fr.</b>
<i>Institut agricole de l'Etat de Fribourg</i>	
Groupes de prestations :	
– Formation professionnelle de base et formation professionnelle supérieure	14 287 734
– Prestations de services	6 454 520
<i>Service des forêts et de la faune</i>	
Groupes de prestations :	
– Forêts, Faune, Dangers naturels	11 245 976
– Forêts domaniales et autres propriétés gérées par le SFF	1 232 382
<i>Administration des finances</i>	
Groupes de prestations :	
– Budget et plan financier	336 501
– Comptabilité et service financier	2 311 871
– Prestations de services en gestion financière et logistique	3 332 107
<i>Service de l'informatique et des télécommunications</i>	
Groupes de prestations :	
– Gouvernance IT de l'Etat	4 594 760
– Acquisition, mise en place de solutions IT et support d'applications	15 861 063
– Mise en place, exploitation des infrastructures IT et support	19 148 601

*Service des ponts et chaussées*

Groupes de prestations :

– Surveillance du réseau routier public	2 391 232
– Entretien du réseau routier cantonal	27 432 519
– Développement du réseau routier cantonal	3 706 981

**Art. 4**

La Direction des finances est autorisée à solliciter, en 2018, des avances ponctuelles de trésorerie auprès d'établissements bancaires, jusqu'à concurrence de 70 millions de francs.

**Art. 5**

Le présent décret n'est pas soumis au referendum financier.